

A.P.R.C.

* 7, rue Honoré Broutelle
44000 NANTES

Le, 11 avril 1980

Monsieur, Madame,

L'Association Pour une Retraite Convenable (APRC) 7, rue Honoré Broutelle à NANTES regroupe les prêtres, religieux et religieuses qui pour des raisons personnelles diverses ont du quitter le Ministère ou la vie religieuse. Son but est la défense des droits de ses membres dans le domaine de la retraite (cf Loi du 2 janvier 78 et les décrets d'application de juin 1979).

L'A P R C vous invite à son Assemblée Générale Annuelle qui aura lieu cette année le 11 mai 1980, 46, rue de Romainville 75020 PARIS (Métro Télégraphe) de 10 heures à 16 heures.

Cette Assemblée aura une grande importance, car elle devra définir le plan d'action de l'Association pour 1980/81, compte tenu de la situation nouvelle créée par la rupture des discussions avec l'Épiscopat, discussions qui s'étaient étalementes sur les années 78 et 79.

En effet, le système de garantie de ressources, adopté par les Evêques lors de leur Assemblée plénière à Lourdes en novembre 79, n'est pas conforme à celui qui avait été proposé à l'APRC au cours des discussions. De plus l'APRC ne peut accepter des solutions disparates suivant que les bénéficiaires sont des prêtres diocésains, des religieux ou des religieuses. A noter d'ailleurs que pour ces dernières, aucune mesure complémentaire n'a été prévue.

L'APRC a d'ores et déjà entrepris un certain nombre d'actions à l'échelon national (interventions auprès des responsables ecclésiastiques et religieux, diffusion de tracts, pétition, articles de presse, etc ...)

Il vous sera remis, lors de l'Assemblée Générale, entre 16 heures et 16 heures 30, une pétition faite à l'échelon national ainsi que des dossiers relatifs aux cas les plus pénibles résultant de l'insuffisance du système de retraite mis en place.

C'est un problème important qui concerne plus de 15.000 prêtres, religieux, religieuses et nous ne doutons pas de l'intérêt que vous y porterez.

Nous comptons donc sur votre présence le 11 mai et d'avance nous vous en remercions.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments respectueux.

Lettre adressée aux 113
infirmiers religieux de
la liste que vous m'avez
transmise.

Dieu

Drauchef
Vice Président de l'A.P.R.C.